



BULLETIN

Conférence canadienne des arts ~ Canadian Conference of the Arts

En manchette dans ce Bulletin :

-La version 2005, remise à jour, du document de la CCA intitulé « L'ABC de la représentation » est maintenant disponible.

-Jack Layton, dirigeant fédéral du NPD, répond à notre « Appel à l'action » (du dernier Bulletin de la CCA 22/05)

-La Ministre Frulla parle de la position du Canada quant à la Convention de l'UNESCO sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques

LA VERSION 2005 ET REMISE À JOUR DU DOCUMENT DE LA CCA INTITULÉ « L'ABC DE LA REPRÉSENTATION » EST MAINTENANT DISPONIBLE

Ottawa, le 18 mai, 2005 - La Conférence canadienne des arts (CCA) a le plaisir d'annoncer que le document pratique intitulé "L'ABC de la représentation" a été révisé et remis à jour pour 2005, et qu'il est maintenant disponible sur notre site Internet, en français et en anglais. Veuillez vous rendre au :

<http://www.ccarts.ca/fr/advocacy/publications/toolkits/index.html#howtoadvocacy>

Face aux vents de rumeurs concernant une élection, qui soufflent de partout et en provenance de la colline du Parlement, la publication de la version remise à jour de « L'ABC de la représentation » de la CCA est un document qui intéressera tous ceux et toutes celles qui cherchent à exercer une influence sur la politique gouvernementale, et qui ne gouvernent pas. Ce document fort utile a été mis à jour pour fournir aux membres de la CCA et aux organismes membres des conseils utiles pour devenir un meilleur représentant des arts et de la culture au Canada. Les lecteurs et lectrices y trouveront :

- o 5 étapes faciles à suivre pour une stratégie efficace et facile de la représentation
- o 5 façons simples de s'assurer de se faire entendre
- o Des conseils pour rencontrer les personnes responsables et les décideurs
- o Des façons de s'assurer de transmettre efficacement le message
- o Des liens utiles

Conscients que nous sommes de notre engagement à promouvoir un débat informé et une action collective dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine au Canada, la CCA vous encourage à vous familiariser avec les éléments essentiels d'une stratégie efficace de la représentation, et de passer à l'action.

« La règle numéro un en matière de représentation, c'est de savoir à qui on s'adresse. La règle numéro deux, c'est de savoir ce qui les intéresse, et non pas ce qui vous intéresse »

Robert Lynch, Americans for the arts

Pour en savoir plus:
Kathleen McManus
Agente des
communications
804 - 130, rue Albert
Ottawa (ON) K1P 5G4
(613) 238 3561 x11
tlc.: (613) 238 4849
info@ccarts.ca
www.ccarts.ca

24/05

SVP affichez et(ou) faites circuler. Si vous reproduisez en tout ou en partie le contenu des bulletins de la CCA, SVP précisez la source.



**JACK LAYTON, DIRIGEANT FÉDÉRAL DU NPD,
RÉPOND À NOTRE “APPEL À L’ACTION” (BULLETIN DE LA CCA 22/05)**

La CCA a reçu une réponse écrite de l'hon. Jack Layton, dirigeant fédéral du Nouveau Parti Démocratique, dans laquelle il énonce l'engagement de son Parti à accomplir autant de choses que possible au vu de la situation actuelle de la Chambre; plus spécifiquement, au vu du vote attendu pour le budget. De plus, M. Layton a fait savoir que le NPD cherchera à trouver des solutions pratiques pour venir soutenir la Canadian Broadcasting Corporation (CBC), la culture canadienne et l'identité canadienne. Sa lettre en date du 11 mai a été reçue par courrier et vous pouvez en consulter le texte dans son intégralité à l'adresse suivante :
<http://www.ccarts.ca/fr/documents/JackLaytonLetter.pdf>

**LA MINISTRE FRULLA PARLE DE LA POSITION DU CANADA QUANT À LA
CONVENTION DE L'UNESCO SUR LA PROTECTION DE LA DIVERSITÉ
DES CONTENUS CULTURELS ET DES EXPRESSIONS ARTISTIQUES**

Le 16 mai dernier, Liza Frulla, Ministre du Patrimoine canadien, a tenu une réunion qui rassemblait 65 ambassadeurs étrangers, dans le but de leur expliciter la position du Canada, mais aussi pour renforcer l'appui de la communauté internationale à l'égard de la Convention de l'UNESCO sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques. « La force de notre identité repose sur les moyens dont nous disposons pour favoriser l'essor de nos propres modes d'expression, » a déclaré la Ministre Frulla. Son discours est disponible dans son intégralité à l'adresse suivante :
<http://www.news.gc.ca/cfm/CCP/view/fr/index.cfm?articleid=146659&>

Les pays membres de l'UNESCO, dont le Canada, travaillent depuis plusieurs mois à l'élaboration du texte de la Convention. Une nouvelle ébauche du texte a été publiée récemment et sera discutée à nouveau à l'occasion de la troisième session de la réunion intergouvernementale sur l'avant-projet de Convention qui se tiendra à Paris du 25 mai au 4 juin 2005. Il est prévu que le texte de la Convention sera présenté à la prochaine Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2005. Pour de plus amples renseignements sur la position canadienne à l'égard de la Convention de l'UNESCO rendez vous sur le site Web suivant : www.patrimoinecanadien.gc.ca. Une autre ressource utile est le www.incd.net, le site du Réseau international pour la diversité culturelle (RIDC), un réseau mondial d'artistes et de groupes culturels qui s'efforce de contrecarrer l'homogénéisation culturelle occasionnée par la mondialisation.